



MAIRIE DE NANÇAY
18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : mairiedenancay@wanadoo.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2023

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 13

Votants : 13

Date de la convocation :
02/11/2023

Date d'affichage :

02/11/2023

**OBJET : Convention avec la
Société Ansamble pour la
fourniture et la livraison de
repas**

L'an deux mille vingt-trois
le neuf novembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER,
PINGUET, RAGOBERT, URBAIN.

Absents : Madame GUÉRU, Monsieur BARRÉ.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la convention de
livraison de repas à la cantine scolaire avec la Société ANSAMBLE, à savoir
entre autres que :

- le prix du repas pour les enfants est de : 3.50 € H.T.
- le prix du repas pour les adultes est de 3.90 € H.T.

et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
autorise le Maire à signer cette convention.

Fait à Nançay, le 10 novembre 2023

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 10 novembre 2023.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :